

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Lors de l'événement LA SAVOYARDE VINTAGE CUP 2021 ayant lieu les 12 et 13 juin 2021 sur les pistes du SAVOIE AUTO MODEL CLUB de la Motte Servolex.

Mr ou Mme _____ reconnais ne pas être licencié(e) par la FFVRC et par conséquent en cas de litige le ou la soussigné(e) assume l'entière responsabilité à plusieurs niveaux :

-En cas d'incident ou d'accident envers une personne physique assure les frais hospitaliers.

-En cas de détérioration ou destruction d'un matériel à un tiers assure le dédommagement financier ou le remplacement de celui ci.

-En cas de détérioration ou destruction de l'infrastructure (Piste ou Matériel alloué à la journée) assure le dédommagement financier ou le remplacement de celui ci.

Toutes précautions émises par le SAMC doit être suivies quand au système d'émission des ondes radios pour tout système à quartz. (tableau de fréquences)

En cas de non respect de ces règles, le club s'autorise le droit d'exclusion à la manifestation avec droit juridique si nécessaire.

En aucun cas la responsabilité du SAMC ne pourra être mise en cause.

NOM ET SIGNATURE